



INSCRIPTION ADMINISTRATIVE au DU Pédagogie du Chant
P J à déposer en ligne - 2021

- 1 - Photo d'identité au format carte d'identité ou passeport
- 2 - Copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité
- 3 - L'attestation CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) à obtenir sur le portail <https://cvec.etudiant.gouv.fr>
- 4 - L'attestation de responsabilité civile valable pour l'année universitaire ou portant la mention par tacite reconduction
- 5 - Titre ou diplôme requis pour l'entrée en DU Pédagogie du Chant
- 6 - Notification d'admission à l'INSPE au titre de 2021 2022 à télécharger sur l'application eCandidat
- 7 - Si concerné.e, :
 - Notification de décision autorisant l'inscription après la césure de 2020 2021
 - Notification de décision autorisant la césure en 2021 2022
 - Fiche de liaison de la Formation Continue
 - Justificatif d'inscription 2021 2022 autre établissement de l'Université Fédérale de Toulouse

24 heures après l'inscription administrative en ligne et la création et/ou l'activation de votre compte ENT, le certificat d'inscription et le cas échéant le justificatif du paiement par CB seront téléchargeable.

Le dossier *complété en ligne est contrôlé administrativement à la rentrée. A l'issue de ce contrôle :*

- Si première inscription, la carte MUT vous sera remise après la rentrée
- Si carte MUT toujours valide, la vignette 2021 2022 à coller sur la carte actualisée vous sera remise après la rentrée
- Si carte MUT non valide, la nouvelle carte vous sera remise après la rentrée
- Si carte MUT perdue, suivre la procédure sur le site de l'INSPE : <https://inspe.univ-toulouse.fr/accueil/navigation/scolarite/carte-etudiant/>

Pour toute information relative à la procédure d'inscription, adresser votre à l'adresse : inspe.scolarite@univ-tlse2.fr.

TRES IMPORTANT : A l'issue du contrôle de l'inscription administrative, votre carte MUT sera délivrée ou actualisée. Elle permet l'accès à la restauration, à la médiathèque. L'accès à l'ENT est activé le lendemain de l'inscription administrative et après avoir activé votre compte ENT <https://www.univ-tlse2.fr/se-connecter-a-l-environnement-numerique-de-travail-ent--259079.kjsp>